

ATTESTATION D'ACCUEIL

PIECES A FOURNIR PAR L'HEBERGEANT ET SA FAMILLE (CONJOINT, ENFANT...)

❖ ETAT CIVIL ET NATIONALITE :

Original
et copie



Si le demandeur est **FRANÇAIS :**

- Carte Nationale d'identité
- Ou ➤ Passeport
- Ou ➤ Certificat de nationalité + pièce officielle avec photographie
- Et ➤ Livret de famille ou acte de naissance

Si le demandeur est **ETRANGER :**

- Carte de séjour temporaire
- Ou ➤ Carte de résident
- Ou ➤ Certificat de résident Algérien
- Ou ➤ Carte de séjour de ressortissant d'un Etat membre de la C.E.E. ou de l'Espace Economique Européen
- Ou ➤ Récépissé de demande de renouvellement d'un de ces titres + convocation Préfecture
- Ou ➤ Carte diplomatique
- Ou ➤ Carte spéciale délivrée par le Ministère des Affaires Etrangères
- ET ➤ Livret de famille ou acte de naissance

❖ JUSTIFICATIF DE RESSOURCES DU MENAGE :

- Avis d'imposition
- Et ➤ 2 derniers bulletins de salaire, ou relevé Pôle emploi, ou notification RSA, ou relevé d'indemnités journalières de la sécurité sociale ou notification retraite ...
- ET ➤ Dernière attestation CAF (APL et prestations familiales exclues)

❖ TIMBRE FISCAL OMI DE 30€ (pas plus de 3 de 10 €) ou timbre fiscal électronique

❖ DOCUMENTS RELATIFS AU LOGEMENT :

Si le demandeur est **PROPRIETAIRE :**

- Titre de propriété avec descriptif du logement
- Et ➤ Dernière quittance E.D.F. de moins de 3 mois

Si le demandeur est **LOCATAIRE :**

- Bail de location
- Et ➤ **Dernière** quittance de loyer

ATTENTION : L'hébergeant doit déclarer s'il a ou non l'intention d'assurer l'hébergé

Le contrat d'assurance souscrit par l'étranger ou l'hébergeant doit couvrir l'ensemble des dépenses médicales et hospitalières, y compris d'aide sociale, susceptibles d'être engagées pendant toute la durée du séjour en France.